

Mohamed Ch. SAHLI. — Décoloniser l'histoire, introduction à l'histoire du Maghreb. (" Cahiers libres " 77, Paris, Maspéro, 1966, 148 p.

Dès 1955, dans une étude « les historiens français et l'histoire du Maghreb », parue dans le journal « Algérie d'abord » et un article de la revue « Les Temps Modernes » (novembre 1955) « de l'assimilation à l'intégration : une mystification politique », c'est-à-dire au début de la guerre pour l'indépendance de l'Algérie, Monsieur SAHLI entreprenait une réflexion sur l'histoire de l'Algérie, telle que la présentaient autorité et historiens français. En 1965, soit trois années après l'indépendance de l'Algérie, l'auteur reprend sa réflexion, l'amplifie aux dimensions d'un cahier libre paru chez Maspéro, sous le titre « décoloniser l'histoire ».

Si la tâche d'écrire l'histoire de l'Algérie appartient d'abord et désormais aux algériens eux-mêmes (p. 148), Monsieur SAHLI reconnaît cependant aux coopérants culturels une place importante (p. 139 - 142), puisqu'il leur demande de former les cadres algériens nécessaires : chartistes, économistes, historiens, sociologues.

« Décoloniser l'histoire », c'est essentiellement pour Monsieur SAHLI dénoncer les erreurs et les partis pris de l'histoire officielle de l'ère coloniale (p. 141) ; c'est rechercher dans les travaux viciés par leurs postulats plus ou moins procolonialistes et leurs méthodes, les éléments valables et utiles qui s'y trouvent (p. 139 - 140). Voilà le but que l'auteur se propose d'atteindre dans son ouvrage, en étudiant séparément les travaux des historiens français sur l'histoire de l'Algérie avant et après 1830.

L'auteur s'attache d'abord à définir puis à contester les postulats qui lui paraissent sous-tendre les travaux publiés par GSELL, MARCAIS GAUTIER, par MM. LE TOURNEAU, COURTOIS, CAMPS, LASSUS sur l'histoire de l'Afrique du Nord avant 1830. L'on peut savoir gré à l'auteur de présenter dès l'abord, par une série de textes, « les postulats » qu'il entend remettre en cause. Ce sont « la permanence berbère » (p. 63), « l'antagonisme arabo-berbère » (p. 68), l'opposition nomades-sédentaires (p. 73), « le nihilisme des nomades » (p. 74) qui auraient conduit les historiens français à conclure à « la personnalité négative de l'Algérie » et à « l'inaptitude congénitale à l'unité politique et à l'indépendance » (p. 99). La critique que présente Monsieur SAHLI n'est pas toujours très convaincante, mais nous lui accordons qu'il serait fort utile de réexaminer ces « postulats », ces « hypothèses de travail » à la lumière de tous les documents archéologiques et écrits nouvellement découverts et à découvrir et par les méthodes les plus récentes de la science historique, comme il le préconise (p. 138 - 139).

Cependant l'appréciation portée sur les travaux des historiens français n'est pas toujours très justifiée, notamment lorsque l'auteur leur reproche d'avoir employé les méthodes, vieilles, auxquelles ils avaient été formés, d'avoir par exemple (p. 59 - 60) surestimé l'influence du milieu géographique et négligé l'influence de la météorologie, dont l'on vient récemment de mettre en évidence l'importance.

Monsieur SAHLI reproche aux historiens français « leur attachement à la conception périmée de l'histoire basée sur le document écrit » (p. 139) mais en même temps il fait grief à Stéphane GSELL de « s'être référé à la société berbère de son temps, faute de données historiques précises et suffisantes pour décrire la vie des anciens berbères » (p. 63). N'est-ce pas un peu contradictoire ? De plus le reproche fait à GSELL n'est pas totalement justifié puisque l'auteur admet lui-même (p. 66) que « des superstitions et des faits anachroniques peuvent se constater dans tous les pays et que ces survivances ne sont que les témoins d'âges révolus ». Au reste, l'auteur use lui-même de la méthode qu'il conteste : pour rejeter le postulat du « nihilisme du nomade » dans les temps passés, il s'appuie sur certains traits du mode de vie des nomades au XX^{ème} siècle (p. 74 - 75).

Bref, si la critique des « postulats » — disons plutôt des conclusions — auxquels ont abouti les historiens français, est intéressante dans la mesure où elle indique des pistes de recherche, peut-être aurait-elle pu être plus poussée et approfondie.

En revanche les observations présentées par Monsieur SAHLI sur l'histoire de l'Algérie après 1830 sont justifiées mais, à notre avis, elles restent trop négatives. L'auteur examine essentiellement quatre points : la valeur des prestations de loyalisme adressées par les notabilités algériennes aux autorités françaises en 1870 et 1871. « le coup d'éventail », « la légende de l'assimilation », enfin le problème de la « nation algérienne ».

La critique de l'authenticité des lettres d'Abd-El-Kader aux autorités françaises (janvier, avril 1871), et utilisées par celles-ci pour retarder le déclenchement du mouvement insurrectionnel de 1871 puis pour combattre ce mouvement, est convaincante. Il semble bien que Monsieur SAHLI ait démontré le caractère apocryphe de ces lettres dont M. Ch. A. JULIEN déclarait dans l'histoire de l'Algérie contemporaine (Paris, P.U.F., 1964, T.I., p. 209) qu'elles avaient été fort bien accueillies sinon sollicitées par le gouvernement de la défense nationale.

Quant au « coup d'éventail », l'auteur (p. 20) se borne à apporter quelques arguments à la thèse que MM. NOUSCHI, PRENANT et LACOSTE présentaient dans leur ouvrage « l'Algérie : passe et présent ». Le coup d'éventail ne fut pas un accident purement fortuit mais entraînait dans le cadre d'une série d'actes et de déclarations qui laissaient transparaître nettement la volonté de conquête M. Ch. A. JULIEN, dans l'ouvrage cité supra (p. 26-29) établissait déjà que si le coup d'éventail n'était pas un accident délibérément voulu par le gouvernement de Villèle, ce dernier n'avait rien fait pour l'éviter, no-

tamment en n'accédant pas au désir que le bey avait exprimé dès octobre 1826 du remplacement du consul Deval. Monsieur SAHLI se borne à replacer la conquête dans son cadre algérien et international (p. 91-97) pour mieux souligner une volonté de conquête que les historiens français s'accordent à reconnaître et à établir dans leurs travaux les plus récents.

Il n'apporte pas non plus rien qu'on ne sache déjà sur « la légende de l'assimilation ». Son étude de quelques 25 pages (p. 99-124) a simplement le mérite de résumer en une vue d'ensemble les mesures essentielles prises entre 1830 et 1962 par les autorités françaises en différents domaines pour assurer la prépondérance politique et économique, la « domination » de l'élément français sur l'élément indigène. L'on attendait de la part de Monsieur SAHLI plus que ce résumé, et notamment l'indication d'un certain nombre de recherches à entreprendre. Par exemple, il ne souffle mot du système monétaire, financier et douanier ; il ne suggère même pas les études approfondies qui restent encore à faire sur l'histoire de l'enseignement, l'histoire de la justice et de l'organisation judiciaire, sur l'histoire de l'appropriation des terres pour ne citer que quelques exemples. Et surtout, la quasi-totalité des travaux, très fragmentaires, qui existent à l'heure actuelle, se sont bornés à étudier l'histoire de l'assimilation, de la « francisation » du point de vue des colons, mais il reste à l'envisager du point de vue de ceux que la France voulait assimiler : or Monsieur SAHLI ne souligne même pas cette lacune. Le livre récemment publié aux presses universitaires de France (Paris 1965) par Monsieur Jean Pierre CHAR-NAY « la vie musulmane en Algérie d'après la jurisprudence de la première moitié du XXème siècle » apporte une première contribution, fort intéressante, en ce domaine, une contribution qui fera sans doute date parce qu'elle fait appel aux méthodes de la sociologie.

Monsieur SAHLI se borne, quant à lui, dans le dernier chapitre de son ouvrage, intitulé « nécessité d'une nouvelle révolution copernicienne » à poser le problème de la nation algérienne en des termes fort classiques : la nation algérienne existait-elle en 1830, était-elle simplement inachevée à cette époque ? La réfutation qu'il donne de la thèse de MM. NOUSCHI, PRENANT et LACOSTE, de l'existence d'une nation algérienne inachevée en 1830 (p. 128-134) est approfondie et convaincante. Mais Monsieur SAHLI reste purement négatif : il détruit les thèses ou les hypothèses avancées par les historiens français mais il ne propose pas lui-même de solution. Une thèse, fort séduisante a été récemment proposée par M. GALISSOT, dans son article « Abd-El-Kader et la nationalité, interprétation de la chute de la régence d'Alger et des premières résistances à la conquête française (1830-1831) » paru dans le n° d'avril-juin 1965 (p. 339-369) de la « Revue Historique ». Selon M. GALISSOT qui tente de définir la nationalité en des termes neufs, en dehors du concept européen des nationalités, Abd-El-Kader a suscité la naissance d'une nationalité algérienne (p. 363) en créant un Etat, en créant des structures étatiques, administratives, financières, judiciaires, militaires unifiées (p. 357-364). L'étude de M. GALISSOT

reste une esquisse mais pose une hypothèse de travail qui semble féconde.

En conclusion, l'étude de Monsieur SAHLI est intéressante parce qu'elle est la prise de position d'un universitaire algérien, parce qu'elle apporte quelques précisions pertinentes sur quelques points de l'histoire de l'Algérie, sur les méthodes de la science historique. Malheureusement elle laisse le lecteur sur sa faim. L'on attendait qu'il fasse le point des travaux, des pistes de recherches ; or sur ce point essentiel, tout reste encore à faire. Et l'on vient à regretter que l'auteur, parce qu'il a quitté l'université, n'ait pu aller plus loin dans sa réflexion et ne soit pas là pour travailler avec les historiens étrangers venus coopérer dans son pays.

Claude COLLOT.

Basil DAVIDSON. — Les voies africaines

(" Cahiers libres " n° 73 et 74, Paris, Maspéro, 1965, 180 p.)

Auteur d'études historiques sur le continent africain, le Britannique Basil Davidson, en publiant les Voies africaines (après « *l'Afrique avant les blancs* », P.U.F. 1962 et « *Mère Afrique* », P.U.F., 1965) se propose « d'expliquer un certain nombre d'idées capitales sur le développement politique et économique de l'Afrique » (p. 11). Cet écrivain progressiste présente une mise au point, un diagnostic plus qu'une thèse passionnée, à la manière de son compatriote africaniste Jack Woddis. Se plaçant dans une perspective historique, B. Davidson appréhende la réalité africaine, que seuls quelques visionnaires avaient pu imaginer il y a quelques années, dans la dialectique de l'ancien et du moderne. De l'affrontement des idées anciennes et des nouvelles, du passé précolonial et de l'époque coloniale, de cette réaction chimique, l'Afrique affirme et affermit son originalité propre.

Sur le passé du continent, Davidson refute les niaiseries et absurdités trop longtemps écrites. L'Afrique précoloniale a une histoire, non pas celle du chaos et de la stagnation de l'imagerie coloniale représentant l'Africain prosterné devant les idoles de pierre et de bois...

Au terme de la réaction produite au contact du régime colonial, la crise coloniale aggrave le décalage de la Société africaine vis-à-vis du monde développé. La sujétion du continent, la rupture des valeurs accentue la dégradation sociale, problème crucial posé à l'édification de la société nouvelle (p. 83). Cette société nouvelle, pour célébrer le mariage de l'ancien et du nouveau doit, sous peine de retomber par son retard dans une nouvelle sujétion, se régénérer intégralement. Mais dans quelle voie ?

Davidson étudie quelques uns des exemples que l'Afrique offre dans la confrontation de toutes les politiques possibles, des plus conservatrices aux plus progressistes en passant par toutes les solutions intermédiaires. L'auteur dans cette analyse tire parti d'une observation